

OUTIL D'AUTO-ÉVALUATION DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION DES MAISONS DE RETRAITE À LA COVID-19 DE L'ORMR

Dernière mise à jour : août 2024

Compte tenu de la présence persistante de la COVID-19 en Ontario, de sa transmission facile et de sa capacité à engendrer des cas graves parmi les résidents des maisons de retraite, il est important que les exploitants de maisons de retraite assurent un état de préparation optimal de leur établissement afin de garantir des soins de qualité à l'ensemble des résidents.

C'est dans l'objectif d'accompagner les maisons de retraite dans leur préparation face à une possible éclosion de COVID-19 que l'Office de réglementation des maisons de retraite (ORMR) a conçu le présent outil d'auto-évaluation. Il est **vivement conseillé** aux exploitants des établissements de le renseigner et de prendre les mesures nécessaires pour pallier les éventuelles lacunes mises en évidence. Bien que **non obligatoire**, l'auto-évaluation de l'ORMR offre une vue d'ensemble des nombreuses mesures que les maisons de retraite devraient prendre en compte pour se préparer à une éventuelle éclosion de COVID-19 et y réagir de façon efficace. **Les exploitants de maisons de retraite ne sont pas tenus de transmettre à l'ORMR le résultat de cette auto-évaluation.**

Il est important de rappeler aux maisons de retraite qu'en vertu du Règl. de l'Ont. 166/11 pris en application de la *Loi sur les maisons de retraite*, elles sont tenues de disposer d'un plan d'urgence pour gérer les situations de pandémies et d'épidémies. L'outil d'auto-évaluation de l'état de préparation à la COVID-19 conçu par l'ORMR peut se révéler particulièrement utile pour l'élaboration de tels plans. L'ORMR se montrera raisonnable pour évaluer la conformité des mesures prises par les maisons de retraite pour prévenir ou atténuer une éclosion.

L'outil d'auto-évaluation de l'ORMR se présente comme un complément, et non un substitut, au document [« COVID-19 : Outil de vérification d'auto-évaluation pour les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite » élaboré par Santé publique Ontario \(SPO\)](#), spécialement prévu pour faire face à la COVID-19. L'outil de SPO met l'accent sur l'évaluation des pratiques de prévention et de contrôle des infections (PCI) au sein des établissements.

Nous vous invitons à consulter notre site Web (rhra.ca) afin d'obtenir des renseignements sur la COVID-19 et de consulter les ressources mises à la disposition des exploitants de maisons de retraite.

Consignes pour réaliser cette auto-évaluation :

Pour chaque question figurant ci-dessous, utilisez les critères d'appréciation de l'état de préparation de votre établissement face à une éventuelle éclosion de COVID-19. En réalisant cette auto-évaluation de manière précise, vous pourrez mettre en évidence les lacunes dans vos procédures. Demandez-vous si la réponse fournie est exhaustive et quelles mesures vous comptez prendre pour pallier les insuffisances relevées.

Préparation complète	Préparation partielle	Absence de préparation
Votre maison de retraite a pris les mesures nécessaires pour se préparer à l'éventualité d'une éclosion de COVID-19.	Votre maison de retraite dispose des principales composantes d'un plan efficace. Toutefois, quelques mesures supplémentaires doivent être prises.	Votre maison de retraite n'a pas pris les mesures nécessaires pour se préparer à l'éventualité d'une éclosion de COVID-19. Vous devez rapidement prendre des mesures.

Pour toute question concernant l'outil d'auto-évaluation, nous vous invitons à communiquer avec l'ORMR par courriel à l'adresse suivante : info@rhra.ca, ou par téléphone en composant le numéro suivant : 1 855 275-7472. Ce document est conçu pour être imprimé en format paysage sur du papier de format légal.

Nom de la maison de retraite : _____ **Nom de la personne qui renseigne l'outil :** _____ **Date :** _____

A. POLITIQUES ET PROCÉDURES ÉCRITES	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
L'exploitant a-t-il pris les précautions nécessaires pour que l'ensemble du personnel ait accès aux directives, aux recommandations et aux directives les plus récentes concernant la COVID-19, telles qu'énoncées par le médecin-hygiéniste en chef, Santé publique Ontario et le bureau de santé publique local?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
L'exploitant a-t-il pris les précautions nécessaires pour que l'ensemble du personnel ait accès aux directives, aux recommandations et aux lignes directrices les plus récentes concernant la COVID-19, telles qu'énoncées par l'Office de réglementation des maisons de retraite et le ministère des Services aux aînés et de l'Accessibilité?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
La politique et les procédures concernant la gestion des éclosions ont-elles été actualisées conformément aux documents intitulés « Recommandations pour la prévention et le contrôle des éclosions dans les établissements et les lieux d'hébergement collectif » et « Document d'orientation sur la COVID-19 : Maisons de retraite en Ontario », notamment dans l'hypothèse d'un besoin de renforcement des effectifs? Ces mises à jour ont-elles été mises à l'épreuve?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
L'exploitant a-t-il satisfait aux exigences du document « COVID-19 : Outil de vérification d'auto-évaluation pour les foyers de soins de longue durée et les maisons de retraite » élaboré par SPO en ce qui concerne les pratiques de PCI?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?		
<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation <input type="checkbox"/> </div>		
Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) : <div style="border: 1px solid black; height: 40px; width: 100%;"></div>		

B. PERSONNEL

Disposez-vous d'un plan de gestion des ressources humaines destiné à assurer une dotation suffisante pour la prestation des services requis? Ce plan devrait notamment prévoir les mesures à mettre en place pour garantir la continuité des soins apportés aux résidents et la prestation de services environnementaux appropriés en cas de besoin accru en soins des résidents, ou de manque important de personnel en raison de la mise en isolement des employés ou d'une éclosion de COVID-19.

Dans le cadre de vos plans, veuillez tenir compte des facteurs suivants :

- Quelles sont les mesures prévues si Santé à domicile Ontario ou l'hôpital local ne sont pas en mesure de fournir du personnel?
- Quelles sont les mesures prévues si les organismes externes, engagés par la maison de retraite, ne sont pas en mesure de fournir du personnel?
- Quelles sont les mesures prévues si le personnel de la maison de retraite refuse de travailler en raison de maladies, d'obligations familiales ou de crainte de contracter une maladie?
- Quels sont les soutiens psychologiques et émotionnels proposés au personnel avant et pendant une éclosion?
- Quelles sont les tâches particulières, par service, qui doivent être maintenues en cas de manque de personnel? Les tâches essentielles ont-elles été hiérarchisées?

Le plan d'urgence du titulaire de permis en matière de personnel doit prévoir au minimum les éléments suivants :

- La modification des horaires ou des équipes de travail et la collecte de renseignements sur la disponibilité du personnel afin de pouvoir modifier les quarts de travail, par exemple en passant à des quarts de 12 heures au lieu de 8 heures.
- La définition des priorités en matière de personnel et l'élaboration, la modification et la mise en œuvre de plans de redéploiement. Cela pourrait inclure la modification de l'attribution des tâches en fonction des compétences, de l'expérience, de la disponibilité et de la formation du personnel.
- La réalisation d'un inventaire des compétences et de l'expérience du personnel afin de déterminer des rôles différents pouvant être assurés en cas de besoin. La formation polyvalente des membres du personnel pour leur permettre de s'adapter à différents services et d'y travailler.
- La formation anticipée des responsables et du personnel pertinent sur l'administration des médicaments et d'autres procédures de soins. Cela pourrait inclure la préparation et la distribution des repas, l'assistance à l'habillage et les soins liés à l'incontinence.
- L'embauche de personnel à temps partiel, de personnel temporaire ou de sous-traitants pour satisfaire aux besoins actuels et futurs des résidents en matière de soins et pour assurer la continuité des activités. Cela pourrait être réalisé par le biais d'ententes permanentes avec des agences de recrutement.
- L'affectation du personnel à des groupes de résidents particuliers.
- La mobilisation de bénévoles.
- La mobilisation des aidants familiaux et des mandataires spéciaux pour soutenir les besoins émotionnels et physiques des résidents, si nécessaire.
- La tenue d'une liste actualisée de bénévoles avec leurs coordonnées et les services qu'ils sont prêts à assurer.
- La détermination des membres de la famille et des mandataires spéciaux des résidents susceptibles d'offrir leurs services de manière volontaire ou en tant qu'employés temporaires.

- La signature d'ententes avec des organismes de bénévoles.
- La détermination des entreprises locales susceptibles d'effectuer des tests de dépistage, la désinfection des surfaces fréquemment touchées ou la réorientation des résidents durant une éclosion.
- La détermination des étudiantes et étudiants des universités et des collèges locaux susceptibles d'apporter un soutien.
- La dispense de formation et la fourniture de renseignements pour les membres du personnel et les bénévoles, si nécessaire.

Bénévoles

Il est important de noter que les bénévoles ne font pas partie du personnel de la maison de retraite. Ils ne sont pas rémunérés pour les services qu'ils rendent au sein de l'établissement et ils ne sont pas habilités à administrer des médicaments. Nonobstant, en situation de crise touchant les maisons de retraite, l'ORMR soutient le recours à des bénévoles, tout en adoptant une approche souple en matière de conformité.

Il est impératif que les bénévoles reçoivent une formation adéquate dans les domaines suivants :

1. le plan d'urgence de la maison de retraite;
2. le programme de prévention et de contrôle des infections;
3. la politique visant à promouvoir la tolérance zéro en matière de mauvais traitements et de négligence envers les résidents.

Il est impératif que les bénévoles occasionnels, qui ne fournissent pas directement des soins aux résidents, reçoivent une formation appropriée sur plusieurs aspects essentiels, notamment les procédures d'urgence, la politique visant à promouvoir la tolérance zéro en matière de mauvais traitements et de négligence envers les résidents, et les protocoles liés aux pratiques de PCI et aux EPI. Dans certains cas, une formation supplémentaire pourrait être nécessaire en fonction de l'étendue des tâches confiées au bénévole. Il est aussi essentiel que l'activité des bénévoles occasionnels soit contrôlée et supervisée, conformément à la politique de la maison de retraite en matière de bénévolat.

Il convient de noter que la capacité des maisons de retraite à dispenser une formation exhaustive peut varier en fonction de la gravité de la crise en cours. De son côté, l'ORMR fera preuve de souplesse en matière de conformité aux normes. La nature des tâches effectuées par les bénévoles et les conditions au sein des établissements seront prises en compte.

Il est indispensable que les bénévoles présentent une vérification de casier judiciaire et une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables de moins de six mois avant leur intégration à la maison de retraite. Même en temps de crise, il incombe aux titulaires de permis de garantir la protection des résidents contre tout type de mauvais traitements. Ainsi, les bénévoles doivent présenter une déclaration d'antécédents judiciaires afin de veiller à leur aptitude aux tâches qui leur sont confiées. Parallèlement, il est du devoir des maisons de retraite de les superviser de façon adéquate.

Exemples de tâches pouvant être confiées à des bénévoles :

- Effectuer des dépistages.
- Réorienter les résidents, notamment dans les unités de soins de la mémoire.
- Réaliser des appels de bien-être (par téléphone ou en ligne) auprès des résidents.
- Coordonner et organiser des activités pour les résidents, notamment : des communications individuelles par téléphone, des jeux sur Internet, la connexion en ligne avec les proches, la préparation de trousseaux d'activités à emporter pour les résidents.
- Assurer la réponse aux appels téléphoniques.
- Effectuer une désinfection des surfaces fréquemment touchées dans les aires communes.
- Servir du thé, du café, des boissons et des collations aux résidents en bonne santé et apporter les repas et boissons dans les étages.

PERSONNEL	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
<p>L'établissement a-t-il mis en place des protocoles de retour au travail pour les employés, les étudiants et les bénévoles ayant été testés positifs à la COVID-19 ou ayant manifesté des symptômes, notamment des dispositions nécessaires sur le lieu de travail pour réduire au maximum le risque de transmission?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des orientations relatives au protocole de retour au travail après une infection se trouvent à l'annexe 1 sur les maladies causées par un nouveau coronavirus, y compris la maladie à coronavirus (COVID-19), le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et le syndrome respiratoire du Moyen-Orient (SRMO) élaboré par le ministère de la Santé. 		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>Des mesures ont-elles été prises pour permettre au personnel de respecter une distanciation physique adéquate, notamment pendant les pauses et les repas, si nécessaire?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>Des dispositions ont-elles été prises afin d'assurer un personnel de remplacement pour les principaux postes de direction? En cas d'indisponibilité de l'un des principaux responsables, un remplaçant a-t-il été désigné pour assurer ses fonctions?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation

<p>Dans le cas d'une maison de retraite, existe-t-il des ressources régionales disponibles?</p> <p>L'exploitant a-t-il vérifié que les dispositifs de remplacement garantissent de façon efficace la continuité des services de gestion pour l'ensemble du personnel, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7?</p>		
<p>Le personnel dispose-t-il des compétences nécessaires pour participer à une recherche des contacts, si nécessaire?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?</p>		
<p>Préparation complète <input type="checkbox"/></p>	<p>Préparation partielle <input type="checkbox"/></p>	<p>Absence de préparation <input type="checkbox"/></p>
<p>Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) :</p>		
<p>C. GOUVERNANCE ET GESTION</p>	<p>MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE</p>	<p>RÉSULTATS</p>
<p>En cas d'absence des principaux membres de l'équipe de gestion de l'épidémie, le personnel restant au sein de la maison de retraite dispose-t-il d'une personne ayant l'expérience et les compétences nécessaires pour mettre en œuvre efficacement les directives de santé publique et superviser de façon continue les activités au cours d'une éclosion? Un plan est-il prévu pour lui déléguer cette responsabilité?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>L'exploitant sait-il à qui s'adresser pour obtenir du soutien en cas d'insuffisance des plans d'urgence (agences de recrutement, siège social, Santé à domicile Ontario, Santé Ontario, associations de maisons de retraite, etc.)?</p> <p>Si les résidents ne reçoivent pas les soins nécessaires en raison d'un manque de personnel, la maison de retraite doit impérativement en avvertir l'ORMR.</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation

<p>L'exploitant s'est-il entretenu avec le personnel afin de dissiper les inquiétudes concernant la COVID-19, et de connaître les employés susceptibles d'être indisponibles en cas d'éclosion dans l'établissement?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>Tous les responsables savent-ils comment communiquer avec leur bureau de santé publique local, les carrefours de PCI et l'ORMR?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>L'exploitant dispose-t-il d'un inventaire suffisant de tests antigéniques rapides au point de soins et de trousse de dépistage par RCP, si nécessaire?</p> <p>Une personne est-elle responsable de la gestion de l'inventaire et de la commande des EPI?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>L'exploitant dispose-t-il d'un personnel qualifié pour effectuer les tests de dépistage par RCP, si nécessaire? Sinon, l'exploitant a-t-il conclu une entente avec une entité externe (pharmacien, organisme, autre maison de retraite)?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>L'exploitant a-t-il inspecté chaque service et chaque étage afin de déterminer des zones spécialement prévues pour l'isolement ou le regroupement des résidents chez qui la COVID-19 est soupçonnée ou confirmée?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>Une politique précisant les personnes à avertir en cas de survenue d'une éclosion a-t-elle été définie?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tous les avis obligatoires sont communiqués au bureau de santé publique et à l'ORMR. • La politique prévoit-elle des dispositions relatives à la communication avec le personnel, les résidents, leurs familles et les visiteurs? • Quels renseignements seront divulgués? À quel rythme ces communications seront-elles effectuées? 		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation

<p>La maison de retraite a-t-elle établie une politique relative à la vaccination? L'exploitant a-t-il sensibilisé l'ensemble des résidents, du personnel, des bénévoles, des étudiants et des sous-traitants sur l'importance de disposer d'un statut vaccinal à jour contre la COVID-19, et sur les sources de renseignements disponibles à ce sujet?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>L'exploitant s'est-il assuré que le personnel, les bénévoles, les étudiants et les sous-traitants concernés réalisent un test antigénique rapide lorsque c'est recommandé?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>Une équipe chargée de la gestion des éclosions a-t-elle été constituée au sein de l'établissement?</p>		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?</p>		
<p>Préparation complète <input type="checkbox"/></p>	<p>Préparation partielle <input type="checkbox"/></p>	<p>Absence de préparation <input type="checkbox"/></p>
<p>Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) :</p>		
<p>D. CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT</p>	<p>MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE</p>	<p>RÉSULTATS</p>
<p>Des plans supplémentaires ont-ils été prévus pour les situations suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. interruption de la chaîne d'approvisionnement entraînant un retard dans la livraison de denrées alimentaires, de médicaments ou d'autres produits nécessaires; 2. défaillance dans la prestation de services, notamment les services médicaux et les visites en laboratoire; 3. problèmes de capacité hospitalière empêchant l'admission des patients et/ou le déploiement de personnel hospitalier dans les maisons de retraite. 		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation

<p>Solutions de remplacement prévues pour les repas en cas de retard dans la livraison de denrées alimentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement préventif d'un menu adapté à une situation pandémique, incluant des repas et collations pouvant être préparés par tout le personnel. 2. Approvisionnement en repas préparés et congelés pour les périodes d'éclosion. 3. Signature d'ententes préalables avec les traiteurs, les restaurants, les hôtels et les entreprises de livraison de repas à proximité. 4. Définition, en collaboration avec le prestataire de service alimentaire, d'une commande préétablie de repas préparés à utiliser en cas de survenue d'une éclosion. 		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
<p>D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?</p>		
<p>Préparation complète <input type="checkbox"/></p>	<p>Préparation partielle <input type="checkbox"/></p>	<p>Absence de préparation <input type="checkbox"/></p>
<p>Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) :</p>		

E. ÉVALUATIONS DES RÉSIDENTS ET PLANS DE SOINS	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
L'exploitant a-t-il évalué les répercussions physiques et psychologiques subies par les résidents suite à la mise en place des mesures de distanciation physique et d'isolement?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Le responsable a-t-il engagé une discussion avec chaque résident ou son mandataire spécial afin de préciser ses souhaits en cas de maladie grave? Ces renseignements ont-ils été dûment consignés dans le programme de soins du résident?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Le responsable des soins aux résidents a-t-il réfléchi à d'autres stratégies pouvant s'avérer nécessaires pour gérer les comportements des résidents susceptibles d'être perturbés par les mesures de prévention en matière de santé publique, telles que la distanciation physique et l'isolement? Ces nouvelles stratégies ont-elles été consignées dans le programme de soins du résident?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Des stratégies de gestion du comportement doivent-elles être mises en place afin de maintenir des mesures de prévention en matière de santé publique, telles que la distanciation physique et l'isolement?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?		
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation <input type="checkbox"/> </div>		
Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) : 		

F. SOINS DE SANTÉ	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
Des mesures ont-elles été prises pour permettre aux résidents de faire l'objet d'une évaluation, qu'elle soit médicale ou psychologique, effectuée en personne ou en ligne par un/une médecin ou un membre du personnel infirmier praticien?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Des mesures ont-elles été prises pour faciliter le transfert des résidents vers des services de soins actifs, si nécessaire?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Des mesures ont-elles été prises pour que les soins en fin de vie fassent l'objet d'un avis et d'un examen médicaux?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?		
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation <input type="checkbox"/> </div>		
Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) : <div style="border: 1px solid black; height: 150px; margin-top: 10px;"></div>		

G. DROITS DES RÉSIDENTS	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
L'exploitant s'est-il assuré que les restrictions imposées par la maison de retraite n'outrepassent pas les directives de santé publique?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Dans le respect des directives de santé publique, l'exploitant a-t-il pris les mesures nécessaires pour garantir à chaque résident la possibilité de participer à des activités correspondant à ses intérêts et à ses capacités?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Des moyens ont-ils été mis en place pour que les résidents puissent communiquer à tout moment avec leur famille et leurs proches, y compris en période d'isolement?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Les résidents sont-ils informés régulièrement et en temps utile des mesures de santé publique ayant une incidence sur leur vie quotidienne?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
L'exploitant a-t-il sollicité l'avis des résidents concernant la possibilité de devoir partager leur chambre ou de s'isoler dans une autre chambre en cas de besoin?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?		
Préparation complète <input type="checkbox"/>	Préparation partielle <input type="checkbox"/>	Absence de préparation <input type="checkbox"/>

Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) :

H. COMMUNICATION	MESURES PRISES PAR LA MAISON DE RETRAITE	RÉSULTATS
Les résidents, les familles et les mandataires spéciaux sont-ils tenus informés des mesures de santé publique mises en place dans la maison de retraite, ainsi que de leur motif?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
L'exploitant a-t-il mis en place des partenariats avec les ressources communautaires telles que le centre régional des carrefours de PCI, Santé à domicile Ontario, les bureaux de santé publique locaux, les établissements hospitaliers, les services de soins primaires et les autres maisons de retraite?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
L'exploitant a-t-il nommé un responsable, au sein du personnel, dont la tâche est de communiquer avec les familles (dans le respect des souhaits des résidents) en cas de restrictions relatives aux visites?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation
Les résidents et les mandataires spéciaux ont-ils été sensibilisés aux moyens de réduire la propagation des maladies infectieuses, notamment l'hygiène des mains et la déclaration des cas de maladies infectieuses?		<input type="checkbox"/> Préparation complète <input type="checkbox"/> Préparation partielle <input type="checkbox"/> Absence de préparation

D'après vos réponses à ces questions, quel est l'état de préparation de votre maison de retraite?

Préparation complète

Préparation partielle

Absence de préparation

Remarques aux fins d'amélioration (l'encadré s'élargit au fur et à mesure de la saisie du texte) :